

Le bulletin du

RCQ

Regroupement du conte au Québec

Mot du comité - Le bulletin de Noël

Par Hélène Lasnier

Il est là tout beau, tout fier, tout vert... Il sent bon le sapin.

Petronella fixe l'étoile au sommet, une étoile pour nous guider sur le chemin de la formation et de l'apprentissage de notre art...

Nicolas Rochette, notre "petit" lutin nous déballe son **Magasin général, assisté de Carole Légaré**. Ils accrochent autant de boules de Noël que d'idées sur le financement. Très affairé, Nicolas installe également les lumières dans l'arbre, 50 petites lumières de toutes les couleurs qui reflètent la **8^e édition du Colloque de novembre 2011**...



Marie-Agnès Huberlant dépose délicatement un ange sur une branche, **Vivian Labrie et l'atelier "Contes de traverses et de misères**, une vision humanitaire et communautaire du conte...

Mélissa Felx-Séguin nous trace le portrait de la fée-marraine, **Judith Poirier**, fondatrice du Cercle des conteurs de Montréal, une fée des étoiles qui sème des liens à tout vent...

Oups! Il reste encore deux guirlandes pour décorer le sapin... La première est un communiqué paru dans le Devoir : **Loi sur le Patrimoine immatériel**, une avancée remarquable qui nous touche de près. La seconde guirlande, c'est un autre communiqué qui s'adresse à tous les artistes et créateurs : **attention au projet de Loi C-11** (un clone de la Loi C-32). **Signons la pétition pour ne pas se faire enguirlander!**

Au pied de l'arbre, trois cadeaux bien emballés : **Perdre le Nord pour mieux trouver son chemin**, sans GPS,

Sommaire

- [Mot de la présidente, p. 2](#)
- [Magasin général, p4](#)
- [Colloque 2011 du RCQ, p. 6](#)
- [Judith Poirier, fée marraine, p. 7](#)
- [Contes de traverse et de misère à transmettre... p. 9](#)
- [Perdre pied, perdre le Nord pour mieux trouver son chemin, p.10](#)
- [Loi sur le patrimoine culturel, p. 11](#)
- [Pétition - Projet de Loi C-11, p. 14](#)
- [Conteurs conteuses... recherchés, p. 15](#)
- [Lancement aux Éditions Planète rebelle, p. 16](#)
- [Rapport d'enquête - Recommandation, p. 17](#)

L'aventureuse Isabel dos Santos trace de nouvelles avenues pour la diffusion du conte; **un rapport d'enquête** de Bernard Crustin pour nous éclairer sur la mission du RCQ, excellent jeu-questionnaire avec des réponses intéressantes! Un autre jeu pour toute la famille : **le concours de conteurs de Bois-des-Filion, éditions 2011** avec ses 3 gagnants. Y aura-t-il une édition 2012 ? Hélène Lasnier vous donne la réponse...

Et dans la crèche : le dernier-né de **Planète rebelle** dont nous parle Murielle Larochelle...

Mon beau Bulletin... (air connu) ne serait pas ce qu'il est sans le travail de géant de **Nadyne Bédard et Marie-Pier Fournier**. Après bien des heures devant l'ordinateur, aujourd'hui, elles nous confient la suite des choses. Mille mercis à vous deux!

L'équipe du Bulletin vous souhaite à tous des Fêtes enchantées!

ERRATUM

Nous devons signaler quelques erreurs dans le dernier bulletin :
L'article « Le rêve éveillé » sur le Festival de l'Innucadie n'était pas de Mélissa Felx-Séguin, mais bien d'Hélène Lasnier.

L'article « Audace... » aurait dû aussi être signé de la main d'Isabelle dos Santos en plus de celles de Nicolas Rochette et de Nadine Walsh.

Date de tombée du prochain bulletin : 10 février 2012

N'hésitez pas à nous envoyer vos textes !

Mot de la présidente

Par Petronella Van Dijk



L'année 2010 aura notamment été marquée par une multiplication des formations. Se former pour devenir conteur est peut-être enfin dans l'air du temps!

En effet, depuis que le conte est réapparu au Québec de manière « moderne », nous sommes tous des autodidactes plus ou moins conscients et soucieux de tout ce que conter implique. Ce qui nous aura tout de même permis de créer un mouvement qui, autrement, n'aurait pas été possible, étant donné que les anciens conteurs ont disparu et qu'en fait de formation, il n'existe toujours pas de lieu comme tel et les formateurs sont

peu nombreux. Il faut toutefois se rendre à l'évidence que si on veut en faire un vrai métier, il faut envisager le conte au même titre que n'importe quelle autre discipline artistique. On peut toujours conter plus ou moins discrètement au coin du feu, mais si on se considère comme un artiste de la scène, les règles sont bien différentes et on ne peut pas en faire abstraction.

Or, nous avons eu la chance, cette année, de rencontrer au moins deux personnes infiniment stimulantes sur le plan de la connaissance du vaste territoire de la littérature orale : Marc Aubaret et Bertrand Bergeron. On pourrait quasiment les dire frères d'esprit tant ces deux érudits, d'un côté à l'autre de l'océan, tiennent un discours semblablement riche, accessible, fluide, assez pour qu'on ait envie de les entendre aussi longtemps que souvent. Deux rencontres essentielles pour que les conteurs puissent se forger un bagage théorique solide et faire de leur forme d'expression privilégiée un art complet, voire un art social, solide, subtil, nourri de toute l'histoire passée de l'humanité et de tout le potentiel de créativité des gens du sensible* que nous sommes devenus.

* « Nous, les gens du sensible, sommes en guerre civile permanente... », Michel Hindenoche, le soir des retrouvailles et des présentations de la Marche des conteurs, 2011.

[\[Retour au sommaire\]](#)

Magasin général

Par Nicolas Rochette

Où trouver de l'argent pour votre projet

Ce mois-ci au magasin général, le compte-rendu de l'atelier sur le financement qui s'est tenu le 13 novembre 2011 au 8^e colloque du RCQ à Québec. Tout le crédit de ce Magasin général va à **Carole Légaré** qui a pris les notes et a fait le gros du travail de rédaction.



1. Subventions gouvernementales
 - a. Conseil des Arts du Canada (CAC)
 - b. Conseil des Arts et des Lettres du Québec (CALQ) : A) Fonctionnement, B) au projet, C) Placement Culture, Mécénat Placement/Culture
 - c. Patrimoine Canadien : Développement des Collectivités par les Arts et le Patrimoine (DCAP)
 - d. Conseils des arts municipaux (Montréal, Longueuil...)

2. Les budgets discrétionnaires de nos députés ou ministres
 - a. Nos élus disposent d'argent disponibles pour les actions communautaires et peuvent soutenir financièrement avec de petits montants (entre 100 \$ et 2 000\$, par exemple, selon le député ou ministre, le projet et le moment de l'année car les députés reçoivent ces argent vers mars, avril.
 - b. Dans le monde du développement régional, aller voir le député au début de l'organisation du projet.
 - c. Utiliser les journaux locaux pour faire connaître le geste et lui donner de la visibilité.
 - d. Il n'y a pas de rapport à rédiger.

3. Les ministères : Santé, Éducation, Tourisme, Services aux Aînés (au fédéral : Nouveaux Horizons pour les Aînés et au provincial : Du Cœur à l'Action pour les Aînés). Il y a des montants disponibles pour des projets les concernant. Communiquer et envoyer une lettre à l'attaché politique du député ou du ministre.

4. Caisses Desjardins et institutions financières
 - a. Lors des AGA des caisses, il est possible de demander des budgets pour des projets.
 - b. Aller voir le « responsable des communications » et voir le formulaire sur le site.
 - c. La Banque de Montréal ne charge pas de frais aux OBNL.

5. L'Annuaire des Subventions au Québec : Un annuaire qui répertorie toutes les subventions disponibles dans tous les domaines (pas seulement culturel). L'annuaire coûte 150 \$ environ et est mis à jour chaque semaine.

6. Municipalités : Certains montants sont disponibles via « L'Entente de développement culturel » de la ville avec le MCCCCF.
7. Les CRC, Conseils Régionaux de la Culture peuvent payer des formations.
8. Activités bénéfiques
 - i. Des tirages (Anaïs Fournier)
 - ii. Dégustations de bières avec partenaires comme les bars qui peuvent avoir accès à un programme gouvernemental pour encourager la relève (ex. Le Sacrilège à Québec, exemple donné par Yolaine)
 - iii. Développer des partenariats, ex. LA CRÊPE du mois, dont les profits vont à un organisme ou à un projet.
9. Les compagnies : Hydro Québec, Cirque du Soleil, Caisses d'économies solidaires, les pétrolières...
 - a. Trouver des commanditaires et des partenaires en les approchant avec un angle d'échange de service, pas seulement demander, démontrer que le partenariat va leur apporter quelque chose, ex. de la visibilité.
10. Les Bingos et Kinzos versent de l'argent aux organismes dans la communauté.
11. Secteurs de la santé, les milieux scolaires et les Maisons de la famille où l'on peut compter aux parents pour qu'ils content ensuite à leurs enfants...
12. Les Fondations donnent de l'argent, certaines du moins, il ne suffit que de les trouver.
13. Patrimoine immatériel : Il y aura de nouveaux créneaux à développer suite à l'adoption de la loi sur le Patrimoine immatériel. Il est possible de commencer à travailler à la préparation de nouveaux programmes de soutien.

Conseils :

- Se concerter pour ne pas tous aller frapper ensemble en même temps aux mêmes portes.
- Un projet idéal est financé au 1/3 par le privé, 1/3 par des fonds publics et au 1/3 en revenus autonomes. Pour arriver à ce montant de revenus autonomes, calculez les heures de bénévolat et la valeur des salles prêtées (s'il y a lieu), ce sont des valeurs importantes qui se calculent.

[\[Retour au sommaire\]](#)

Colloque 2011 du RCQ

Par Nicolas Rochette

À chaque année, depuis 8 ans, le RCQ invite tous les acteurs du milieu du conte à se retrouver durant une fin de semaine. L'édition de l'an passé à Sherbrooke avait été un succès retentissant. Pour la 8^e édition du colloque 2011, nous n'en espérons pas moins. Ce sont donc près d'une cinquantaine de personnes qui se sont rendues à Québec et Lévis du 11 au 13 novembre derniers. À cheval sur le fleuve, nous avons discuté de diffusion du conte, surtout sous l'angle du financement et du manque de reconnaissance. Les gens des cercles de conteurs se sont réunis pour échanger sur leurs problématiques et leurs fonctionnements pendant qu'Antoine Gauthier du CQPV nous parlait de la nouvelle loi sur le Patrimoine immatériel et que Jacques Falquet nous informait sur les tractations de la coalition des organismes littéraires (dont fait partie le RCQ) avec les Conseils des arts et Ministères de la Culture. On s'est conté la pomme vendredi soir, profitant d'un bon roulement entre conteurs de la relève (une RELÈVE qui ne cessait de S'ASSEOIR sur la chaise du conteur, avons-nous remarqué) et conteurs expérimentés. J'ai d'ailleurs eu un faible pour «Le voleur de Paris», un conte merveilleux de Bernard Grondin... Vous lui demanderez qu'il vous la raconte si vous le croisez! Et que dire de la conférence-contée de Bertrand Bergeron! Une bible sur deux pattes et un orateur aussi efficace qu'Alexis le Trotteur et aussi brillant qu'un Ti-Jean du Lac-Saint-Jean. J'encaisse encore.



Durant l'AGA du samedi, on a parlé chiffres et élection de conseil d'administration, projets et projections, on a rêvé à des maisons du conte (en cherchant activement comment nous pourrions officiellement nommer ce projet) et des routes de tournées québécoises pour les conteurs.



Mais, surtout, je me rappellerai longtemps ce dimanche matin sur le fleuve. En direction de la Maison Chevalier, le soleil sur le frette du St-Laurent, amorti par le ronronnement du traversier, je n'allais plus simplement à un colloque. Non, je retournais vers ma famille, ayant parcouru comme eux des milliers de kilomètres, entre Hull et les Îles, entre la parole et le fantastique, prêt à parler comme un hystérique et à écouter sans jamais nous taire.

Merci à vous tous!

Je vous dis d'ailleurs à l'année prochaine.

Le 9^e colloque du RCQ aura lieu les 16, 17 et 18 novembre 2012!

[\[Retour au sommaire\]](#)

Judith Poirier, fée marraine

Par Mélissa Felx Séguin



Mélissa Felx-Séguin

Sans carrosse ni paillettes, Judith a foulé le sol de la plupart des provinces canadiennes avec ses contes. Dynamique et passionnée, mais toujours modeste, voici le portrait de la *femme-conteuse-organisatrice-animatrice-formatrice-rassembleuse*.

Fondatrice du Cercle des conteurs de Montréal depuis le 21 mai 1998, c'est en mai dernier que la marraine a passé sa baguette à Marie-Pier Fournier et Guylaine Landry, après 13 ans de magie, afin de consacrer plus de temps à un prochain spectacle.¹ Aucunement superstitieuse, Judith sait que son legs est entre bonnes mains. Bien que soutenu par plusieurs conteurs et conteuses, ce cercle est à l'image de sa fondatrice: accueillant, rassembleur et sans prétention. En cohérence avec les valeurs portées par la conteuse, ce lieu est un véritable exercice de démocratisation culturelle où chacun - chacune peut prendre le bâton de parole. Pour Judith, tout le monde porte une histoire à partager. De plus, le cercle permet de créer une relation privilégiée avec les autres conteurs, leitmotiv pour la fondatrice. C'est d'ailleurs en fréquentant les soirées de la guilde des conteurs anglophones de Montréal que Judith y trouve son inspiration. Chaleureusement accueillie, elle y découvre un répertoire riche et surtout un espace offert à tous. Sur sa route, elle passe par le Festival de contes de Toronto où des moments d'échange et de réflexions entre conteurs sont organisés. Elle est enchantée par les liens développés entre les gens ainsi rassemblés pour partager leurs histoires et leur passion commune.

Riche de ses expériences, Judith a enrichi le développement du conte à travers le cercle et les nombreux colloques, tables rondes et formations qu'elle a organisés au sein du Regroupement du conte du Québec. Ceux et celles qui ont eu l'occasion, que dis-je, le bonheur de travailler avec Judith connaissent son efficacité et sa grande écoute. Elle a cette volonté de rassembler et cette capacité de permettre à tous de faire avancer leurs réflexions communes encore plus loin. Ressource précieuse pour les conteurs qui désirent investir le milieu communautaire, elle a d'ailleurs accompagné un groupe dans le cadre des ateliers de formation de Cantine Motivée².



Judith Poirier

Le pouvoir de la tradition orale

En plus de veiller sur le milieu du conte, notre fée marraine sème le désir de se raconter au sein des groupes membres de la Fédération Québécoise des Organismes Communautaires Familles³ où elle travaille depuis plusieurs années. Responsable du dossier *Familles et monde de l'écrit*, Judith porte une solide réflexion sur la transmission des récits de famille et l'utilisation des histoires traditionnelles dans l'animation. Comment la tradition orale permet de développer le lien parents/enfants? Comment cultiver le plaisir des mots et prévenir l'analphabétisme? Comment transmettre un héritage positif aux enfants dans des conditions difficiles? «Raconter des histoires, c'est faire vivre la beauté dans notre quotidien», dit-elle avec poésie. Au cœur de ses interventions, Judith favorise l'implication active des familles. Elle invite les parents à se faire conteurs et à ajouter leurs récits personnels au répertoire partagé par les conteurs invités dans les organismes. Pour la conteuse, conter est une façon d'enrichir le patrimoine et celui-ci est un savoir qui se partage et qui se crée.

¹ Vous pourrez d'ailleurs en apprendre davantage sur le cercle en visitant leur site : <http://cercleconteursmontreal.wordpress.com/>

² <http://cantinemotivee.wordpress.com/>

³ <http://www.fqocf.org/>.

Fidèle à cette idée, elle publie: *Des histoires pour les petites oreilles. L'art des conteurs au service du plaisir des mots en famille* (FQOCF, 2009). Elle signe également plusieurs articles pour le *Familier*, disponibles en ligne⁴.

«Le conte, c'est l'art qui nourrit la relation»

La conteuse a puisé son essence dans ses premières expériences avec les petites oreilles. Alors qu'elle anime dans un service de garde scolaire, Judith gère le chaos qui peut parfois régner au sein d'un tel lieu en rassemblant les jeunes autour d'un conte. Elle constate à quel point cela enrichit sa relation avec les jeunes. Pour l'animatrice et sociologue, le conte prend une importance majeure. Fréquentant le cercle jungien, elle puise dans le monde des symboles et des mythes fondateurs. Elle aime le côté «organique» des symboles des contes anciens. Des images fortes et bien enracinées, comme un bon légume bio, ajouterai-je. Dans sa recherche de mythes, contes et légendes d'ici et d'ailleurs, elle s'intéresse notamment aux contes initiatiques canadiens-français répertoriés par Michèle Gosselin et aux mythes fondateurs de l'Europe de l'Est. Ce qui nourrit son désir de comprendre les interactions sociales à travers les cultures.

C'est avec le même souci d'établir une relation privilégiée que Judith conte en spectacle. Elle est tout particulièrement sensible à la bulle qui se crée avec le public. La familiarité des visages et la qualité de présence de son public sont des éléments qui lui permettent d'offrir les meilleures performances. Elle aime conter en créant un milieu de vie avec l'auditoire, à l'image d'une veillée de cuisine, comme si elle était l'hôtesse de la maisonnée. Lors de son dernier spectacle solo, j'ai embarqué à bord du *Tramway nommé récit* au Rendez-Vous du Thé rue Fleury, je me sentais comme à la maison. Il me semblait voir par la fenêtre un Montréal sous ses parures d'antan! C'est donc vrai que le conte est voyage... dans le temps tout comme en mille lieux. «C'est dans un temps qui n'est pas le mien, dans un temps qui n'est pas le vôtre...» que Judith nous plonge avec authenticité et passion à chaque fois qu'elle conte, pour les petites et les grandes oreilles.

Cultiver le «savoir être ensemble»

Pour l'avenir du conte, Judith souhaite que les conteurs émergents puissent créer davantage de liens avec les maîtres et que l'on puisse également offrir de la formation et du soutien pour ceux qui désirent faire du solo sur scène. Selon elle, le milieu doit faire preuve de rigueur dans la pratique professionnelle de l'art. Elle invite également les conteurs à investir de nouveaux lieux, tout en défendant l'importance de préserver des lieux où «cultiver l'art de la parole demeure accessible pour tous». Et plus encore, elle nous convie à faire du conte un outil de développement social qui permet de cultiver notre savoir être ensemble. De toute évidence, la traînée de poudre magique laissée par le passage de Judith est une semence extraordinaire pour le cultiver. Grand bien nous en fasse!

[\[Retour au sommaire\]](#)

⁴ <http://ressources.ccl-cca.ca/parcourir/auteur?nom=Judith+Poirier>



Contes de traverses et de misères à transmettre aujourd'hui comme hier

Par Marie-Agnès Huberlant

Atelier donné par Vivian Labrie les 7, 8, 9 octobre 2011 à Lévis
Formation organisée par le RCQ



Marie-Agnès
Huberlant

La meilleure introduction pour vous présenter cet atelier est la question par laquelle Vivian Labrie commence cette formation : « Qu'est-ce que l'humanité cherche à se dire à travers les contes merveilleux de la tradition orale? La question restera ouverte. » Mais cette question sera un merveilleux fil d'exploration tout au long de cette fin de semaine.

Les 13 participants de régions aussi éloignées que les Îles-de-la-Madeleine, l'Abitibi, Montréal et Québec (le nombre était assurément chanceux si on se réfère au temps exceptionnellement clément de cette fin de semaine d'Action de Grâce à Lévis) ont passé une fin de semaine riche en contenu, en réflexions et en échanges sur leur pratique de conteurs et conteuses grâce au contenu stimulant et à l'animation hors pair de Vivian Labrie.



Vivian Labrie

Premier axe : l'approche cartographique. A partir de l'écoute de 3 contes recueillis auprès de conteurs acadiens depuis aussi longtemps que 1947 (versions enregistrées et toujours accessibles grâce aux Archives de folklore de l'Université Laval), Vivian Labrie nous invite à explorer une approche cartographique pour saisir la structure narrative du conte, mais aussi pour explorer une autre façon de mémoriser des contes complexes. C'est ainsi que les participants exploreront la pratique du résumé d'un conte dans un schéma visuel à l'aide de pictogrammes. Le moyen se révèle tout à fait intéressant pour saisir un récit long et complexe qui apparaît d'un seul coup d'œil et de façon simultanée sur une carte dressant les péripéties importantes du récit. De plus, ce moyen semble tout à fait utile pour aider à la mémorisation et à l'appropriation du conte.

Second axe : entrer en contact avec le contenu symbolique du conte en échangeant entre participants à partir des images des contes. Loin de se coincer dans des interprétations univoques, les échanges suscitent des discussions et enrichissent la compréhension du conte et de ses symboles sur plusieurs plans. Puis, au-delà de la seule appropriation du matériel symbolique, Vivian fait part de plusieurs expériences vécues dans des groupes d'animation de pastorale et de lutte anti-pauvreté. Les contes deviennent alors une amorce de prise de conscience de situations vécues dans la réalité puis de mobilisation pour prendre position, poser des actions socialement engagées ou pour retrouver une dignité égratignée par des situations de vie difficile.

Troisième axe : amorcer une réflexion sur notre pratique de conteurs. Dès le premier soir, Vivian nous avait invités à exprimer nos attentes et nos questionnements. Ainsi, tout au long de la fin de semaine, à force de plonger dans le contenu symbolique des contes, à force de se confronter aux différentes expériences amenées par Vivian et les conteurs, les participants ont pu échanger sur la pratique actuelle du conte, son rapport avec la dimension spectacle et le questionnement sur les conséquences de cette dimension : la forme spectacle impose-t-elle une tyrannie qui tue le conte? Le recours au conte comme éveil et prise de conscience politique, psychologique ou personnelle est-il une instrumentation qui nuit au langage et au plaisir du conte? Le conte

comme moyen de transmission : quelle est sa place dans la société actuelle sous l'emprise de la vitesse, de l'invasion des médias sociaux ... Qu'est-ce que la transmission?

Quatrième axe : entrer en contact avec une richesse extraordinaire de contenu que Vivian a rassemblé au cours de ses années de recherches et tout au long de sa pratique sociale. C'est ainsi que l'on a accès à du matériel comportant des versions anciennes de ces contes acadiens mais aussi que l'on découvre des ouvrages de référence faisant l'inventaire de nombreuses versions du même type de conte. Notamment l'ouvrage en 3 tomes de Hans-Jörg Uther : *The types of international folktales*. Elle nous présente aussi des actions sociales du collectif de lutte contre la pauvreté, le résultat de réflexions sur la place de l'argent dans un Carrefour de pastorale en monde ouvrier et Atout-Lire (Alphabétisation). Réflexion sur la situation économique, sur les pratiques politiques, sur la prise de parole et sur une démarche permettant de renouer avec la dignité à travers la découverte de contes significatifs.

Voilà un résumé des grands axes abordés au cours de cette formation. Tous les participants sont repartis dynamisés par cette fin de semaine féconde d'échanges et de contenu et nourris de la générosité de Vivian. L'envie était grande de se donner rendez-vous dans un an pour voir où ce contenu mènerait chacun, de retour dans sa pratique. Mais, l'invitation qu'il me semble essentiel de lancer au terme de cet article, c'est la reprise de cet atelier avec Vivian à Montréal ou dans toute autre région où des conteurs en manifesteraient le désir : est-ce un rendez-vous à organiser? Lecteurs : vous manifesterez-vous?

[\[Retour au sommaire\]](#)

Perdre pied, perdre le Nord pour mieux trouver son chemin...

Par Isabel dos Santos



Ce texte est à lire au côté du texte « Audace... » paru dans le dernier bulletin et signé par Nadine Walsh, Nicolas Rochette et Isabel dos Santos. Ce texte portait sur de nouvelles avenues audacieuses pour la diffusion du conte.

C'était d'abord une sorte de cri du cœur, lancé spontanément: « Où sommes-nous? » « Où allons-nous? » Puis, nous avons commencé à mettre de l'ordre dans nos idées à fleur de peau. Les vents nous étaient favorables. L'équipage était composé de Carole Légaré, Isabel dos Santos, Nadine Walsh; Nicolas Rochette tenait le gouvernail sachant qu'avec de tels marins, il faudrait parfois rappeler que le Nord n'était pas au Sud... En ouvrant le dialogue avec nos pairs lors d'une rencontre sur la diffusion et la production, le 23 avril 2011, nous avons eu l'occasion d'entendre des conteurs dire que même si « ça va bien », au fond ça pourrait encore aller mieux si on s'octroyait le droit, oh combien impudique et suicidaire en cette époque de certitudes lisses, de poser un regard critique sur nos pratiques et sur les formes courantes de la diffusion. Forts de ce constat et enrichis par cette rencontre, nous avons ensuite pris la décision de partager nos projets car, avant toute chose, nous sommes des créateurs. Avant d'être triturés par la machine uniformatrice du marché, avant d'être aplatis par des considérations conformistes, ces « projets » sont rugueux et imparfaits comme une perle baroque, mais demeurent encore

LIBRES de toute la panoplie étourdissante des considérations marchandes et stratégiques qui entourent actuellement la mise en œuvre de toute création artistique. L'exercice nous a placés au cœur de notre propre quête : celle de l'artiste qui interroge l'espace de diffusion qu'il contribue lui-même à créer en s'y inscrivant avec sa pratique. Disposés à braver nos zones de confort et de conformisme, nous sommes partis animés par le désir de faire déborder nos idées du cadre des normes et des codes esthétiques ambiants.

Le conte et ses espaces

Le théâtre a passé une grande partie du vingtième siècle à se débattre pour sortir du cadre où il s'était enfermé, le théâtre à l'italienne. Les espaces théâtraux peuvent servir le conte, permettant notamment une écoute soutenue ou une utilisation intéressante d'accessoires ou d'éclairages. Mais il doit aussi profiter de son statut d'art encore nouveau pour mieux prendre place dans la Cité, que ce soit dans ces agoras nouveaux que sont certaines stations de métro, ou dans ces temples que sont les centres commerciaux ; ou encore dans ces lieux inscrits dans la culture du Québec, comme les lacs, les forêts. Pour le temps d'un festival, certains d'entre eux pourraient devenir des véhicules uniques de diffusion du conte. Il y a déjà des événements de ce type qui se font d'ailleurs avec grand succès. Un grain d'audace pourrait nous permettre d'investir d'autres espaces. Il y a des ponts couverts qui s'ennuient !

Conclusion pour continuer

Les grands voyageurs savent qu'il faut parfois quitter les chemins tracés pour découvrir cet endroit unique qu'on cherche. Dans le monde du conte, pour mieux se renouveler et se réinventer, il faut aussi oser sortir des sentiers battus, voire des zones de confort. *Lo camino se hace caminando*, disait Antonio Machado. Le milieu du conte fait aussi son chemin, mais il n'avance pas en ligne droite; parfois il tourne à gauche, parfois il tourne à droite et parfois il tourne en rond. Alors, nous déchirons nos chemises sur les chemins et disons que le conte se meurt. Expression vieille comme le feu et aussi jeune que nos sociétés gras-trans-modernes, le conte est appelé à se souvenir du passé pour mieux composer avec le présent, tout en se projetant dans des lendemains incertains. Et c'est aussi cette condition à la fois fragile et ambiguë qui le rend si actuel. Sous cet angle, les crises du conte deviennent une matière créatrice qu'il ne faut pas sous-estimer. Il ne faut qu'un grain de grâce et d'audace pour les intégrer dans nos pratiques...

[\[Retour au sommaire\]](#)

Loi sur le patrimoine culturel Le patrimoine immatériel enfin reconnu

Par : Collectif d'auteurs

Texte publié dans *Le Devoir* le 2 novembre 2011

La Loi sur le patrimoine culturel adoptée et sanctionnée le 19 octobre, qui remplacera la Loi sur les biens culturels, contient une avancée majeure par l'inclusion du patrimoine dit «immatériel» dans les types d'héritages communs reconnus au Québec.

Ce patrimoine, aussi appelé «patrimoine vivant», correspond à diverses pratiques transmises de génération en génération, le plus souvent de façon orale ou par imitation. Les arts comme la chanson, la musique, la danse ou le conte traditionnels — exercés pour le loisir ou de façon professionnelle — en font notamment partie, de même que plusieurs savoir-faire

artisanaux toujours pratiqués, comme le tissage au doigt de la ceinture fléchée ou le travail du forgeron par exemple. Ces activités, techniques et contenus culturels légués par nos prédécesseurs possèdent généralement la caractéristique d'appartenir à tous en droit (res communis) et d'être ainsi partageables à l'envi.

À l'instar des 137 États qui ont ratifié la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel adoptée à l'UNESCO en 2003 (dont le Canada n'est pas signataire), le Québec souhaite encourager la pérennité de son riche mais fragile héritage, au creuset de la diversité culturelle nationale et mondiale. Nous souhaitons féliciter la ministre de la Culture, Madame Christine St-Pierre, ainsi que toute son équipe, pour avoir mis de l'avant une telle loi marquant un progrès réel dans la reconnaissance de richesses populaires trop longtemps négligées par les pouvoirs et institutions publics.

Objectifs de la loi

L'un des objectifs premiers de la Loi sur le patrimoine culturel (LPC) vise à favoriser la continuité de la pratique des éléments du patrimoine immatériel pour les Québécois du présent et du futur, dans une optique de développement durable et selon l'intérêt public. Les générations futures, tout comme les précédentes, en adapteront le contenu en fonction de leurs besoins et sensibilités; elles auront accès à ces pratiques vivantes, et donc le loisir de choisir.

La LPC, qui entrera en vigueur dans un an, prévoit notamment l'octroi de statuts de reconnaissance pour des éléments du patrimoine vivant ainsi cautionnés par les communautés et groupes concernés sur le territoire du Québec. Un processus officiel de «désignation» par le ministère de la Culture (MCCCF) et d'«identification» par les municipalités sera mis en place afin de favoriser la mise en valeur des éléments culturels ciblés. La LPC prévoit également la capacité pour le ministre de soutenir financièrement les projets de «mise en valeur», de «transmission» et de «connaissance» du patrimoine immatériel. La formation, l'enseignement, la promotion, la diffusion et la recherche représentent en effet les moyens les plus sûrs pour sauvegarder et développer des pratiques traditionnelles vivantes.

Dans un contexte de déclin de la transmission au sein de la famille et de quasi-absence du patrimoine immatériel dans les structures formelles d'enseignement, il apparaîtra en effet avisé de soutenir, selon de nouveaux modes de passation, des initiatives de formation ou de création de matériel pédagogique. Il est actuellement possible, à titre d'exemple, d'étudier 20 ans en musique, du primaire au conservatoire, sans jamais avoir entendu ou étudié ne serait-ce qu'une seule fois une pièce instrumentale du répertoire traditionnel québécois, ni jamais avoir pu observer les techniques propres aux virtuoses de ce domaine. La musique traditionnelle constitue pourtant l'un des fleurons de notre patrimoine, qui peut enrichir considérablement un apprentissage artistique.

Il sera également utile dans ce contexte de combler le manque évident de données socio-économiques dans le secteur, afin de mieux comprendre les structures liées aux diverses disciplines qui en font partie et de mesurer la place que celles-ci occupent dans la société, voire dans les collectivités concernées. Un tel état des lieux permettra de fournir une appréciation juste de la pratique des différents éléments du patrimoine immatériel et d'évaluer en fonction de comparables les mesures publiques déployées à cet égard. En effet, bien davantage que par des statuts officiels, la reconnaissance gouvernementale en matière culturelle passe par un soutien adéquat ainsi que par une présence dans le système d'éducation.

La plupart des éléments du patrimoine vivant n'ont pas fait partie de façon significative, jusqu'à présent, des choix opérés par le Québec à cet égard, malgré les demandes répétées du milieu depuis plusieurs décennies. C'est pourquoi une politique conséquente assortie de programmes spécifiques, dirigés vers les médiateurs du patrimoine vivant ainsi que vers les structures qui les représentent, qui ont recours à leurs services ou qui les forment, devra suivre l'entrée en vigueur de la LPC.

Les retombées sociales et économiques engendrées par le travail des divers acteurs du milieu du patrimoine vivant sont importantes pour le Québec. Il en va de la diversité culturelle de toute la communauté, de sa mémoire intergénérationnelle et de son identité. Il en va également de l'essor national et international d'un secteur d'activité dynamique et créatif. La nouvelle Loi sur le patrimoine culturel constitue un excellent premier pas vers un tel développement et nous espérons qu'elle donnera lieu à des mesures concrètes pour atteindre ses objectifs.

Collectif d'auteurs

Ont signé ce texte: Normand Legault, président du Conseil québécois du patrimoine vivant; Antoine Gauthier, directeur général du Conseil québécois du patrimoine vivant; Pierre Chartrand, Centre Mnémo; Jean-Pierre Chénard, Centre ès trad; Cassandre Lambert-Pellerin, ethnologue et musicienne; Cyril Simard, Réjean Tardif, Société des entreprises ÉCONOMUSÉE; Richard Savoie, festival Couleurs du monde et Les danseurs de Sainte-Marie; Lisan Hubert, Centre régional d'animation du patrimoine oral; Andrée Fortin, centre d'arts textiles La Maison Routhier; Jean Du Berger, ethnologue; Gilbert Guérin, agent culturel; Jean-Louis Chouinard, Musée de la mémoire vivante; Serge Mathon, Réseau Québec folklore; Nicole Deutsch, Métiers et traditions; André Gladu, cinéaste; Lise Sirianni, Danse traditionnelle Québec; Véronic Massé, Centre du patrimoine vivant de Lanaudière; Carole Painchaud, Arrimage; Robert Bouthillier, ethnologue, conteur et chanteur; Nicolas Rochette, Regroupement du conte au Québec; Yvette Michelin, flécherande; Gilles Garand, Société pour la promotion de la danse traditionnelle québécoise; Raynald Ouellet, Carrefour mondial de l'accordéon et Musée de l'accordéon de Montmagny; Jimmy Di Genova, Centre de documentation Marius-Barbeau; Sophie Pomerleau, Jeunes musiciens du monde.

[\[Retour au sommaire\]](#)

Pétition-Projet de loi C-11

Par : Raymond Legault, président de l'UDA

Important!

Le 18 novembre dernier, les membres de l'**Union des artistes** recevaient ce courriel les invitant à signer la pétition contre le projet de loi C-11. Par solidarité envers tous les artistes et les créateurs, nous le reproduisons ici.



Chers membres,

L'an dernier, une délégation d'artistes et de créateurs s'est rendue au Parlement d'Ottawa afin de rencontrer les députés des différents partis politiques pour leur exprimer leur **profonde inquiétude quant au projet de loi C-32** pour l'actualisation de la Loi sur le droit d'auteur, déposé en juin 2010 par le gouvernement fédéral. Plusieurs modifications prévues dans ce projet de loi impliquaient une **baisse dramatique de 30 à 40% des revenus des artistes**.

Bien que le projet de loi C-32 soit mort au feuillet lors de la dernière campagne électorale fédérale, le gouvernement de Stephen Harper, maintenant majoritaire, est revenu à la charge avec le projet de loi C-11, un projet de modernisation de la Loi sur le droit d'auteur, qui est en fait **une copie du C-32**.

Par **solidarité** envers vos camarades, nous vous invitons donc à signer en grand nombre, si ce n'est pas déjà fait, la **pétition** qui se trouve sur le site **www.cultureequitable.org**. De plus, vous trouverez sur ce site, qui constitue un point d'information important sur le projet de loi C-11, une lettre que vous pourrez faire parvenir au député fédéral de votre circonscription (avec copie aux ministres James Moore de Patrimoine Canada, Christian Paradis d'Industrie Canada et au premier ministre Stephen Harper).

Faire la différence en quelques clics, c'est rappeler à nos élus que la culture nous importe et qu'ils doivent absolument la protéger!

Parlez du site **www.cultureequitable.org** à vos connaissances et diffusez l'information dans les réseaux sociaux (facebook, twitter, etc.).

Raymond Legault,
Président

[\[Retour au sommaire\]](#)

Conteurs, conteuses recherchés! Ou... quand une Ville ouvre la porte au conte...

Par : Hélène Lasnier



À l'été 2011, la ville de Bois-des-Filion lançait *un concours de conteurs du terroir québécois*, en vue des **Journées de la culture 2011**. Conteurs et conteuses ont été invités à envoyer leur candidature accompagnée d'un extrait sonore ou vidéo de leur savoir-faire. Suite à cette invitation, 4 femmes et 4 hommes ont été présélectionnés.

Chaque conteur devait présenter 35 minutes de contes, bien comptés et bien contés! Les critères d'évaluation étaient basés sur la présence scénique, le contenu, la relation avec le public et le thème du Québec. Le jury de trois personnes était présidé par Monsieur Marcel Tessier, historien.

L'étape finale du concours s'est déroulée les 1er et 2 octobre, à Bois-des-Filion, lors des Journées de la Culture. Les citoyens ont eu le bonheur d'entendre conter les 8 finalistes : Lucie Bisson, Isabelle Crépeau, Ariane Labonté, Diane-Marie Racicot, Dominique Breau, Ronald Laroque, André Morin et Alexis Roy.

Il faut remercier tous les conteurs et conteuses qui se sont inscrits car sans leur engagement, pas de concours! Dire bravo aux 8 finalistes, qui ont labouré un jardin de contes qui sera sans doute semé l'an prochain... et donner un coup de chapeau aux 3 gagnants qui ont récolté une bourse, André Morin (3^e bourse de 500\$), Diane-Marie Racicot (2^e bourse de 750\$) et Dominique Breau (1^{er} bourse de 1000\$).

Au fait, d'où vient l'idée de ce concours? Marie-Michelle Moffatt, régisseuse aux loisirs à Bois-des-Filion m'a révélé que cette initiative est venue du conseil municipal et du maire. Marie-Michelle, qui ne connaissait pas le milieu du conte, a cherché à rejoindre ces petites bêtes à paroles que sont les conteurs et conteuses... Après bien des essais, elle a trouvé! "Comme le concours a bien fonctionné, il y a de fortes chances qu'il devienne un rituel à Bois-des-Filion. En tous cas, la volonté politique y est! Pour les **Journées de la culture 2012**, ça bouillonne déjà... Une "fin de semaine du terroir" avec l'ajout d'un volet *Chansons traditionnelles*. Surveillez l'invitation pour participer à cette nouvelle mouture." Marie-Michelle Moffatt rloisirs@ville.bois-des-filion.qc.ca

Avis à tous les conteurs. Cet article peut être reproduit à volonté et déposé dans la boîte aux suggestions du régisseur des loisirs de votre ville!!!

[\[Retour au sommaire\]](#)

Lancement aux Éditions Planète rebelle

Par : Murielle Larochelle

Le 24 octobre dernier avait lieu le lancement du livre *Contes populaires du Canada français* et des nouveautés de l'automne des Éditions Planète rebelle.

Quel beau lancement! L'équipe de Planète rebelle sait recevoir. Elle sait surtout comment faire connaître et aimer le conte et le rendre accessible à tous, petits et grands avec ses livres-CD.

Dans le cadre du Festival interculturel du conte du Québec, au resto Robin des Bois, Planète rebelle dévoilait ses nouveautés de l'automne, de même que la nouvelle collection internationale «Rumeurs rebelles» en collaboration avec les éditions Oui'Dire.

Et puis, il y avait du beau monde... toute l'équipe de la maison, des gens de la radio d'ici et d'ailleurs. De nombreux conteurs du FICQ, des amis, de la famille et j'en oublie sûrement. La place était pleine à craquer, ce qui fait qu'à l'ambiance chaleureuse du resto s'ajoutaient la chaleur et la bonne humeur des invités.



C'est avec éloquence que Marie-Fleurette Beaudoin, présidente-directrice générale, nous a raconté l'histoire de Planète rebelle, et nous a présenté les nouveautés de l'automne. (Et elle dit ne pas être conteuse).

Ensuite, Jani Pascal, auteure de *Contes populaires du Canada français*, nous a fait vibrer de sa voix de Marie Quat'Poches, (vous souvenez-vous?) avec deux contes tirés de son recueil, *La p'tite, p'tite femme* et *Le petit moulin*. Sa passion, son enthousiasme, sa loquacité habituelle nous ont fait plonger dans le monde merveilleux des contes traditionnels. Ces contes, elle les a recueillis année après année, depuis fort longtemps pour finalement accoucher de ce beau cadeau, qui est, selon Jani Pascal, à lire à haute voix.



Bonne lecture!

[\[Retour au sommaire\]](#)

Rapport d'enquête - Recommandations

Par : Bernard Crustin



Première partie

Ce texte de Bernard Crustin suit le rapport d'étude sur le milieu du conte qu'il a réalisé en préparation du Forum sur la création littéraire en mai 2011. Il nous fait ici part de ces recommandations pour la structure du milieu.

1. INTRODUCTION.

À la suite du dépôt du rapport d'enquête au RCQ, et après le *Forum sur la création littéraire au Québec* organisé par le CALQ, nous avons eu des discussions avec des gens du milieu⁵. La plupart n'ont lu que le document synthèse, d'autres n'ont rien lu. Pour ces derniers, je leur ai fait un résumé verbal. Ces échanges, alliés à la demande du coordonnateur du RCQ, Nicolas Rochette, nous ont convaincus de faire des recommandations. Nous pensons qu'elles alimenteront le débat qui doit se faire pour clarifier l'état des lieux.

Ces recommandations découlent de l'ensemble, c'est-à-dire d'une synthèse de toutes les sources qui nous étaient disponibles, le rapport lui-même, la démarche suivie et les discussions non formelles mentionnées ci-haut.

Ce qui nous interpelle de prime abord, c'est l'état de confusion dans lequel le milieu du conte semble évoluer actuellement. Les divers intervenants ne semblent même pas arriver à définir ce qu'est un conteur, ni ce qui constitue l'activité propre au conte.

Nous avons également constaté qu'il y a deux écoles de pensée au sein des conteurs/conteuses.

La première, que nous appellerons, faute d'un meilleur qualificatif, traditionnelle, voit le conte comme une activité artisanale, de proximité « comme ça se faisait dans le temps ». Être professionnel dans ce contexte signifie recevoir de l'argent pour conter.

Ceux qui en font partie rejettent d'emblée tout le discours « commercial » et son vocabulaire (marketing, promotion, créneau, etc.). Ces gens- là semblent opposés à l'idée même d'une école puisque que cela implique une forme d'institutionnalisation. Ils évoluent dans le réseau communautaire qui constitue avant tout leur propre milieu, leur donnant une forme de reconnaissance personnelle, créant quelquefois l'illusion d'être prêt pour des publics plus larges.

La deuxième, que nous appellerons « spectaculaire », veut moderniser le conte, le présenter au plus grand nombre possible, rêve d'une démarche artistique⁶, accepte plus facilement le concept d'une « machine » du spectacle, demande des subventions, cherche à être publié et revendique le statut d'artiste à part entière.

⁵ « Les gens du milieu » fait ici référence à la discussion en direct avec le Conseil d'administration du RCQ via Skype, plus des discussions avec des membres du Cercle des conteurs de Québec, plus des discussions avec un conteur et une conteuse non-membre du RCQ qui habitent Québec, plus les discussions avec des conteuses et conteurs présents au Forum littéraire.

⁶ Pour nous, une démarche artistique signifie la recherche d'une unité dans le spectacle qui dépasse le simple concept d'un thème. Elle englobe la recherche d'un esthétisme, parfois l'ajout de musique d'ambiance dépassant le simple accompagnement, la recherche d'un fil conducteur précis, parfois d'accessoires, parfois d'un décor, parfois d'un ou de costumes, presque toujours une mise scène

Ceux qui en font partie acceptent que le milieu se diversifie, se « multi-disciplinarise »⁷.

Selon nous, cet état de fait crée des tensions au sein de la communauté des conteurs étant donné que les attentes des premiers ne sont pas celles des deuxièmes. Les critères de qualité, mais surtout la perception de ce qu'ils doivent être, ne sont pas les mêmes. D'ailleurs, ce débat est visible au sein même des cercles de conteurs qui constituent pour plusieurs une porte d'entrée pour le milieu du conte.

Nous sommes d'avis que le Regroupement du conte au Québec (RCQ) a des choix à faire. Ils sont nécessaires pour permettre la progression du milieu du conte dans le monde d'aujourd'hui. Il faut transformer les attentes en ententes acceptables pour la majorité.

1. QUI LE RCQ DOIT-IL REPRÉSENTER?

En préambule, voici ce que l'on trouve sur le site du RCQ :

« Pour promouvoir le conte sous toutes ses formes et faire reconnaître sa spécificité comme discipline artistique. »

« ... le RCQ veut rallier toutes les forces autour du conte tout en respectant la liberté de chacun. »

« Mission du RCQ

Organiser et coordonner une libre concertation des différents intervenants du milieu du conte au Québec (conteurs et organisateurs, amateurs et professionnels, spectateurs, amis du conte), en excluant toute forme restrictive de corporatisme. Pour ce faire, le RCQ veut :

- *favoriser la pratique du conte essentiellement comme un art de la parole et de la scène*
- *représenter et défendre l'art du conte comme une discipline artistique spécifique*
- *promouvoir l'art du conte aux niveaux local, national, et international*
- *soutenir l'art du conte par un ensemble de services »⁸*

Le RCQ doit-il être un super Cercle des conteurs? Peut-il à la fois faire la promotion du conte-spectacle et du conte artisanal? Comment? Doit-il représenter exclusivement ceux qui adhèrent ou devient-il le porte-parole de tous les conteurs du Québec? À notre avis, c'est le point de départ essentiel qui va déterminer l'orientation future, donc les actions prioritaires à entreprendre.

À notre avis, le RCQ doit représenter ses adhérents, les personnes et les groupes qui font l'effort d'apporter leur support au regroupement. Ceci dit, qui peut adhérer, qui veut adhérer, quelles sont les conditions d'adhésion?

Première option : représenter tout conteur qui adhère. Sans contredit, c'est la plus complexe. Mais elle est possible en créant des comités sectoriels. Ainsi chaque « secteur » prépare les actions qui lui sont propres. Ensuite, il y a mise en commun des objectifs plus généraux compatibles et complémentaires.

Deuxième option : représenter seulement les conteurs-artistes, devenant en fait un syndicat professionnel. Ainsi, il n'y a pas d'équivoque. Le danger, selon nous, est de diviser davantage la grande communauté du conte en

particulière. Il ne s'agit plus de juste connaître ses contes et de les présenter mais bien de penser aussi comment les mettre en valeur, de les « représenter » dans le sens d'une représentation. Le contenant devient aussi important que le contenu. La démarche, c'est la signature de l'artiste, sa manière de voir les choses.

⁷ Pour nous, la « multidisciplinarité » signifie le mélange des approches et des genres dans un spectacle. Par exemple, nous pensons, la liste n'est pas exhaustive, à l'utilisation du multimédia lors d'une représentation, l'ajout de chorégraphies, l'utilisation de techniques théâtrales précises.

⁸ <http://www.conte-quebec.com/>, page d'accueil.



amplifiant le clivage entre les deux courants de pensée. Cette solution nous semble plus risquée au niveau de l'image projetée qui pourrait être celle, même si elle a le mérite de rendre les enjeux plus clairs, d'une élite qui ignore la base.

2. Définir les termes.

Pour se comprendre, il est urgent de définir les termes que l'on emploie. Nous ne faisons ici que donner des pistes. Nous recommandons de faire une recherche, la plus exhaustive possible, sur les termes déjà employés ailleurs, autant auprès des associations de conteurs existantes comme « Storytellers of Canada – Conteurs du Canada » qu'auprès des ethnologues étudiant la question.

L'étape suivante sera d'établir le consensus le plus large possible en évitant de diminuer la signification des termes choisis. Ils devront être assez compréhensibles pour que même un néophyte s'y retrouve.

Une fois que l'on aura établi ce vocabulaire commun, il sera plus aisé de construire des grilles d'analyse et de classification, facilitant les études et, nous l'espérons, donnant aux conteurs des outils d'auto-analyse leur permettant de s'orienter dans le monde moderne du conte selon leurs aspirations. Il permettra de donner une image claire disant « voici ce que nous sommes ».

La deuxième partie dans le prochain bulletin...

[\[Retour au sommaire\]](#)

Le bulletin du **RCCQ**

Révision des textes : Hélène Lasnier, Sarah-Maria Leblanc
Coordination et rédaction de textes : Mélissa Felix-Séguin, Marie-Agnès Huberlant et Nicolas Rochette
Mise en page : Murielle Larochelle
Courriel : bulletin@conte-quebec.com
Adresse : 911, rue Jean-Talon Est, bureau 010, Montréal (Québec) H2R1V5